

**Un an après le grand déversement de Montréal:  
Les efforts pour réduire les débordements d'eaux usées restent insuffisants**

Montréal, le 14 novembre 2016 – Un an après le flushgate, ce grand déversement des eaux usées de Montréal dans le fleuve Saint-Laurent, les efforts pour minimiser les débordements des réseaux d'égouts créant la pollution de nos cours d'eau demeurent nettement insuffisants.

Le flushgate, un déversement « planifié » de 8 milliards de litres d'eaux usées qui apparaissait normal aux yeux des administrations gouvernementales et municipales, a attiré l'attention des médias sur l'insouciance et le laxisme dans la protection des eaux. Le bilan<sup>1</sup> qu'a dressé la Fondation de ce dossier montre un cafouillage à tous les étages ! Les Québécois ont alors appris que dans le dernier rapport gouvernemental<sup>2</sup> de 2013 il y eut 45 512 débordements d'eaux usées au Québec. Dont quelques 400 déversements qui ont duré de plus de 48 heures. Il y a également, encore aujourd'hui, une centaine de municipalités qui déversent leurs eaux d'égout sans traitement.

Il faut aussi savoir qu'aucune des municipalités qui ne respectaient pas la réglementation<sup>3</sup> depuis janvier 2014 n'a encore été pénalisée. Et que le gouvernement a abandonné l'inspection des stations d'épuration qu'il a pourtant payées à coups de milliards de dollars. Il ne surveille plus leur performance. Il n'y aura plus de rapport annuel, le dernier datant de 2013. D'autre part, il n'a émis aucune attestation d'assainissement, ce qui est contraire à ce qui est prévu à sa réglementation. Évidemment, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) n'a pas les ressources pour s'acquitter adéquatement de ses obligations.

Pensons aux milliers de poissons morts découverts le 28 juin dernier dans la rivière Yamaska suite aux mauvaises opérations dans la station d'épuration des eaux usées de la ville de Saint-Hyacinthe. Un rapport d'enquête du MDDELCC doit être produit et les sanctions imposées.

La Fondation Rivières demande donc au gouvernement de remettre sur pieds les équipes de travail nécessaires pour l'accomplissement de ses responsabilités. Il devrait imposer le paiement de compensations financières fortement incitatives pour réduire les débordements d'eaux usées non traitées. Les municipalités doivent payer pour leur pollution, et non uniquement la laisser s'écouler chez leurs voisins en aval.

-30-

Contact: Alexandre Joly, M. Sc., chargé de projets  
Cellulaire : 514 267-0034

---

<sup>1</sup> Bilan du déversement des eaux usées de Montréal, communiqué du 3 février 2016 - [https://gallery.mailchimp.com/281b6ce163ca19d3652a0d429/files/2016\\_02\\_03\\_COM\\_Bilan\\_du\\_de\\_versement\\_des\\_eaux\\_Plusieurs\\_questionnements\\_demeurent.pdf](https://gallery.mailchimp.com/281b6ce163ca19d3652a0d429/files/2016_02_03_COM_Bilan_du_de_versement_des_eaux_Plusieurs_questionnements_demeurent.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/infrastructures/suivi\\_ouvrages\\_assainissement\\_eaux/eval\\_perform\\_rapport\\_2013.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/infrastructures/suivi_ouvrages_assainissement_eaux/eval_perform_rapport_2013.pdf)

<sup>3</sup> <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2034.1>